

Les réglementations internationales et la technologie évoluant, les textes s'adaptent et intègrent les avancées techniques. Prenez un temps d'avance ! Lors de cette formation, DIALOGIS vous présentera l'évolution du Code des Douanes et ses nouvelles mesures, ainsi que les impacts sur les différentes réformes actuelles et celles à venir.

Fiche programme

- Voir notre [fiche programme en ligne](#).

Objectif(s) de formation

- Mettre en pratique la nouvelle réglementation douanière.

Objectif(s) pédagogiques(s)

- Identifier les changements
- Mettre en pratique les différents textes de l'U.E
- Démontrer l'apport du CDU
- Appliquer le nouveau mode de dédouanement
- Anticiper l'évolution de la réglementation douanière.

Modularisation des parcours de formation

- Sans objet.

Durée

- 1 jour – 7 h.
Une journée de formation dure 7 heures en moyenne.

Dates

- Voir les dates sur la [fiche programme en ligne](#).

Lieu

- Sur l'un de nos centres : voir nos centres sur la [fiche programme en ligne](#).
Dans le cadre d'une formation réalisée dans nos locaux, une formation aux risques est mise en œuvre (en référence aux articles L4141-1 à 3 du code du travail).

Public visé

- Supply Chain Manager, responsable service export – import - douane, service administration des ventes, commercial, approvisionneur, acheteur, personnel des services transport, logisticiens

Prérequis

- Prérequis apprenants : aucun
- Prérequis techniques et organisationnels : aucun

Matériel(s) pédagogique(s)

- Le formateur Dialogis utilisera un vidéo projecteur, un tableau blanc et/ou tableau papier, dans une salle adaptée à la formation.

Modalités de sélection des apprenants

- Les apprenants sont sélectionnés, selon les prérequis énoncés, par le commanditaire de la formation.

Intervenant(s)

- Formateur expert en Commerce International.

Méthode(s) pédagogique(s)

- Le formateur Dialogis s'appuiera sur un diaporama, des exercices et cas pratiques. Il pourra utiliser une approche déductive ou inductive en fonction du niveau des apprenants, et favorisera les échanges en illustrant les thématiques abordées par des cas réels issus de son expérience et celle des apprenants

Support(s) pédagogique(s)

- Les supports de formation seront remis aux apprenants à l'issue de la formation sous format électronique. Chaque diapositive est numérotée ; les apprenants pourront donc noter des commentaires ou échanges réalisés pendant la formation en se référant au numéro de la diapositive concernée.

Dispositif d'évaluation

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques :
 - Evaluation formative (en cours de formation),
 - Evaluation sommative en fin de formation sous forme de QCM.
- Evaluation de l'action de formation :
 - Une évaluation à chaud est conduite afin de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des apprenants,
 - Une évaluation à froid peut être conduite si prévue au cahier des charges.

Validation

- Cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de présence reprenant les résultats de l'évaluation des acquis.

Offre tarifaire

- 800,00 € H.T.

Conditions Générales de Vente

- Communiquées avec l'offre tarifaire.

Formation dispensée en français

1. Introduction

- Tour de table :
 - Présentation du formateur et des apprenants,
 - Recueil des attentes des apprenants.

2. L'évolution réglementaire du Codes des Douanes

- L'historique du Code des Douanes Communautaire (CDC),
- L'apport du traité de Lisbonne,
- Rappel de l'utilité des Dispositions d'Application du Code des douanes communautaire (DAC),
- Du CDC au Code des Douanes de l'Union (CDU).

3. La réforme des procédures de dédouanement

- Des régimes économiques aux régimes « particuliers »,
- La catégorisation des entrepôts,
- Vers la fin de la transformation sous douane,
- Simplifications et « procédures » réservées,
- Une meilleure prise en compte du statut de l'OEA (Opérateur Economique Agréé).

4. Le dédouanement centralisé

- Le projet GUN (Guichet Unique du Dédouanement),
- Fin du monopole de la représentation directe,
- Le principe d'auto évaluation,
- Les garanties douanières renforcées.

5. La procédure de décision

- Une procédure de décision unique,
- L'exemple du RTC (Renseignement Tarifaire Contraignant).

6. Le plan stratégique « Douanes 2018 »

- Les principaux points du programme des douanes françaises sur les 5 ans,
- Les évolutions en matière de dématérialisation.

7. Evaluation sommative

- QCM

8. Plan d'actions

- Enumération des points clés de la formation par chaque apprenant.
- Relevé des actions à mettre en place sur le site par chaque apprenant.

9. Conclusion

- Evaluation de la formation,
- Bilan et tour de table.